



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT
28 communes – 14 688 habitants

Recrute à temps non complet (30 heures) à compter du 15 mai 2024

**Un(e) animateur(trice)
en Accueil de loisirs / Directeur (trice) de séjours
Cadre d'emploi des adjoints d'animations
Poste ouvert aux agents statutaires et contractuels
Contrat à durée déterminée d'un an-renouvelable
Situé à l'accueil de loisirs à Montdragon (tarn-81)**

Sous l'autorité des Elus, la responsabilité du coordonnateur enfance jeunesse et du responsable du centre de loisirs de la Communauté de communes du Lautrécois - Pays d'Agout, vous aurez en charge l'accueil d'un groupe d'enfants, de jeunes.

Missions

Assurer l'accueil des enfants de 3 à 12 ans sur les temps de la vie quotidienne, le mercredi et pendant les vacances scolaires sur la structure, en adéquation avec le projet pédagogique du centre.
Mettre en place et organiser des activités d'animation adaptées pour les enfants
Elaborer et diriger des séjours pour les 7-11 ans

Activités spécifiques

Organiser les séjours enfance pour les 7-11 ans. 1 séjour ski en hiver et 2 séjours en été
Encadrer un groupe d'enfants lors de séjours avec hébergement.
Gérer une équipe de vacataires sur les séjours
Assurer la gestion administrative et matérielle des séjours

Aptitudes/qualités :

Conscience professionnelle et discrétion
Sens pédagogique de l'animation
Disponibilité, adaptabilité et réactivité
Sens du contact humain et du travail en équipe
Bonne communication

Conditions d'exercice :

Travail en Accueil de loisirs (Montdragon), hors structures (séjours), et sur l'ensemble du territoire communautaire
Temps de travail annualisé entre semaine scolaire (environ 20h) et semaine de vacances (48h)
Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public

Autonomie et responsabilités :

Garant de la préparation et de la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique
Respect des règles de sécurité, d'hygiène et de la réglementation
Etre force de proposition auprès du responsable du service

Formation(s) souhaitée(s) :

Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)
Ou Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)
Ou équivalent
Permis B (période non probatoire)
BNSSA souhaité ou la volonté de le passer avec le soutien financier de la collectivité

Rémunération et avantages sociaux

Rémunération basée sur la grille indiciaire du grade d'adjoint d'animation
CNAS et chèques déjeuner

**Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser
avant le 15/04/2024 à :**

Monsieur le Président
Communauté de Communes du Laurécois-Pays d'Agout
A l'adresse mail suivante : rh@cclpa.fr et enfance-jeunesse@cclpa.fr

Pour tout renseignement complémentaire contacter :
Mireille PAYRASTRE – Coordonnatrice enfance jeunesse - 05.63.70.52.67
Emmanuelle LEMERLE - Directrice centre de loisirs - 05.63.58.78.53